

LES PEUPLES D'UNE RÉPUBLIQUE POPULAIRE

MAIS où vont donc les Congolais aujourd'hui ? Manifestement, vers les villes, et particulièrement vers la capitale, Brazzaville, qui regroupe près du tiers de la population du pays (1). Cette « ruée » vers les villes s'accompagne d'une « ruée » vers l'école, les emplois, l'espace urbain, mais aussi vers les bars et les églises prophétiques. Sans conteste, Brazzaville est le lieu privilégié de l'« action créatrice des masses » qui, dans un des pays à l'histoire politique la plus mouvementée de l'Afrique « indépendante », fêtent cette année le vingt-cinquième anniversaire de leur « Révolution ».

C'est en effet au mois d'août 1963 que l'abbé Fulbert Youlou, premier Président de la République, échouant dans sa lutte acharnée contre les syndicats et les intellectuels marxistes, sera contraint de démissionner à la suite d'une situation de tension extrême à laquelle est conféré le statut de « Révolution ». Depuis, quatre hommes se sont succédé à la tête de l'État socialiste : A. Massamba Débat (1963-1968), exécuté en 1977 ; le capitaine Marien NGouabi, fondateur du Parti congolais du travail, « mystérieusement » assassiné en 1977 ; le général Yhombi Opango (1977-1979), et le colonel Denis Sassou-Nguesso depuis 1979 (2). Dès l'époque de Massamba Débat, les grandes lignes du paysage politico-économique sont tracées : développement du secteur d'État dans tous les domaines, scolarisation massive, institutionnalisation d'un clivage entre deux clientèles du pouvoir dont la ligne de partage s'effectue sur des bases régionales (sud/nord). C'est également dès cette époque que sont définis les principaux acteurs de la scène politique, à savoir, l'armée, des « forces de gauche » qui ont du mal à s'organiser et des partisans d'un mouvement issu du regroupement de jeunes civils qui en leur temps défendirent, par les armes et les idées, les acquis de la « Révolution » (3). Si, depuis 1979, le régime en place manifeste une stabilité certaine, dont la consécration fut l'élection de D. Sassou-Nguesso à la tête de l'OUA en 1986, il est périodiquement troublé par des « forces réactionnaires », et notamment par des mouvements lycéens et étudiants.

Il est vrai que la situation économique ne cesse de se dégrader depuis 1986. Producteur de pétrole, le Congo invoque la chute des cours du baril pour expliquer « la crise ». En fait, comme le montre O. Vallée « la crise » s'amorce avant même que le pays ne bénéficie d'une manne pétrolière qui aura surtout permis au Congo de devenir le pays le plus endetté du continent par tête d'habitant.

L'afflux d'argent réel dont a cependant bénéficié le Congo fut essentiellement consacré à des investissements non productifs, notamment au détriment de l'agriculture (4). Il a, semble-t-il, précipité les populations dans les villes à partir de choix politiques trop « généreux ». Le « désenclavement de l'arrière-pays » par la construction d'une route vers le nord, et qui a pu être interprétée comme une mesure défavorisant les populations du sud, a facilité les déplacements vers les villes. La démocratisation de l'enseignement par l'école gratuite et obligatoire a dû être en partie prise en charge par la population elle-même sans réelle politique scolaire (A. Makonda) et a inscrit dans l'espace les projets de déplacements des adolescents et des jeunes adultes (de l'école du village au lycée ou collège de la ville) (B. Achikbache et F. Anglade). La priorité accordée au secteur d'État, conforme à l'option du pays, s'est exprimée par un accroissement des effectifs dans la fonction publique et a confirmé que le salut économique des individus viendrait de l'accession à un emploi salarié en ville.

Ces choix ont largement contribué à façonner un modèle de la réussite sociale indissociable de la triade : scolarisation — urbanisation — emploi salarié, mais qui égrène régulièrement un nombre croissant d'« inactifs ». Être « élève » est devenu un statut social à part entière dans lequel il convient de se maintenir, ce qui permet, tant à l'État qu'aux familles des intéressés, de réduire sensiblement le nombre de jeunes « qui ne font rien ». Par ailleurs, travailler est synonyme d'être salarié ; dès lors, un individu qui exerce une activité « informelle » déclarera qu'il ne travaille pas. S'il n'est pas élève ou travailleur, le citoyen dépend largement pour sa survie des solidarités

(1) Pour un état des recherches récentes réalisées sur Brazzaville, on pourra se reporter à Journées d'étude sur Brazzaville, Actes du colloque ORSTOM-AGECO, Brazzaville 25-28 avril 1986, 611 p.

(2) Pour une présentation de l'histoire politique du Congo de 1956 à 1974, cf. H. Bertrand, *Le Congo, formation sociale et mode de développement économique*, Paris, F. Maspero, 1975, pp. 49-74.

(3) A ce sujet, cf. P. Bonnafé, « Une classe d'âge politique : le J.M.N.R. de la République du Congo-Brazzaville », *Cahiers d'études africaines*, VIII, 31, 1968 : 327-368.

(4) Sur l'organisation du monde rural, qui n'est guère traitée dans ce dossier, on consultera utilement plusieurs études récentes : P. Bonnafé, *Histoire sociale d'un peuple congolais. La terre et le ciel*, Paris, ORSTOM, 1987, 496 p. ; D. Desjeux, *Stratégies paysannes en Afrique Noire (le Congo)*, Paris, L'Harmattan, 1987, 247 p. ; G. Dupré, *Un ordre et sa destruction*, Paris, ORSTOM, 1982, 446 p. ; G. Dupré, *Les naissances d'une société*, Paris, ORSTOM, 1985, 418 p.

familiales, des activités des femmes, voire de la valeur d'échange attribuée au moindre service (J.-P. Poaty).

L'ensemble des choix opérés est cependant indissociable d'une structure politique faisant de chaque lieu de manifestation des « forces vives de la Nation » un appendice du Parti. Lorsque le Parti dirige l'État, ainsi qu'il est écrit dans la Constitution, tous les domaines de la vie nationale (monde du travail, des femmes, des artistes, de la médecine traditionnelle, etc.) deviennent enjeu du Pouvoir et enjeu de pouvoirs.

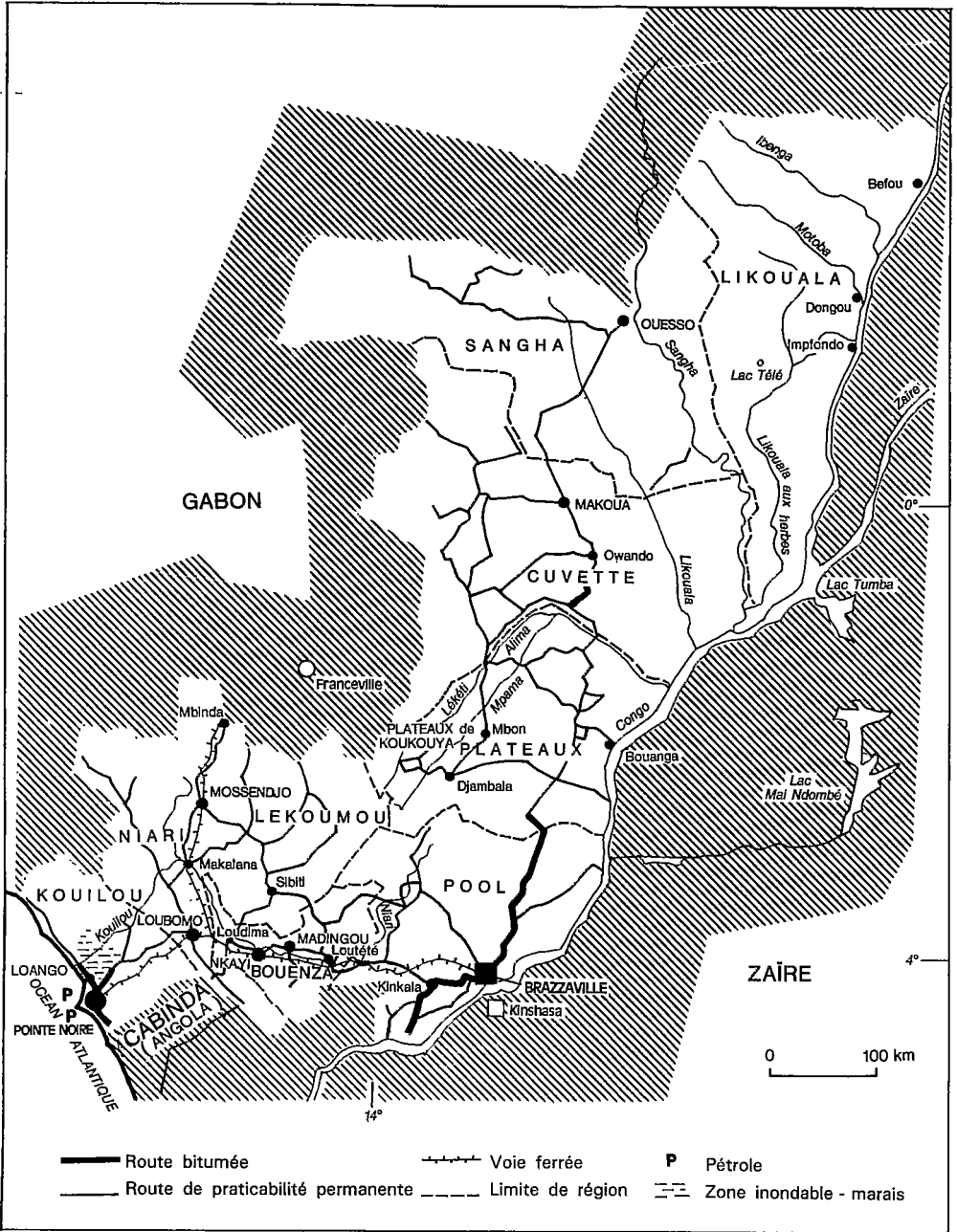
A cet égard, il est un domaine particulièrement sensible sur lequel l'État s'interroge régulièrement : celui des réponses à tous les maux de la société (maladie, mais aussi absence de réussite professionnelle, scolaire, amoureuse, etc.), c'est-à-dire des pratiques magico-religieuses (des devins-guérisseurs et des responsables des églises prophétiques). La reconnaissance de telles pratiques se révèle idéologiquement délicate pour le socialisme scientifique dont se réclame le Congo. Aussi, lorsqu'il s'est agi de créer une médecine traditionnelle officielle, les pratiques « irrationnelles » des devins-guérisseurs et des prophètes ont été prosrites (M. E. Gruénais et D. Mayala). Cependant, de l'interdiction officielle à l'interdiction réelle, il y a un pas que l'État ne semble pouvoir franchir. Condamnées, parfois sévèrement réprimées, mais omniprésentes dans les discours et les rumeurs, ces pratiques ont servi les hommes politiques qui furent à l'origine du Congo indépendant lorsqu'elles émanaient de mouvements prophétiques aux revendications nationalistes (A. Kouvouama) ; aujourd'hui, elles peuvent obliger à la négociation pour le contrôle d'un district (J. Tonda). L'État et le domaine des pratiques magico-religieuses semblent se tenir mutuellement en respect, sans doute parce que, pour tous, les « réalités africaines » (euphémisme désignant les croyances en la sorcellerie et aux fétiches) existent.

La multiplication des acteurs, des enjeux, des stratégies, face à une situation donnée qui implique l'ensemble du corps social et politique, telle pourrait être la caractéristique du Congo d'aujourd'hui, ce qu'illustre parfaitement la situation du marché foncier (R.E. Zia-voula). Les « propriétaires fonciers », détenteurs « traditionnels » de la terre, sont officiellement tenus pour responsables du désordre. Ceux-ci doivent cependant composer (s'allier ou s'opposer selon les circonstances) avec une administration absente de la plupart des transactions et dont les représentants sont bien présents, mais aussi avec des acquéreurs rompus au clientélisme, des intermédiaires se réclamant parfois faussement de l'autorité d'un « propriétaire foncier » pour le plus grand désagrément des acquéreurs, des comités de quartiers qui redistribuent des terrains jugés non suffisamment mis en valeur, des tribunaux qui ne peuvent pas (ou ne veulent pas) saisir tous les enjeux des situations de conflit qui, au Congo, s'imprègnent nécessairement de soupçons d'agression en sorcellerie.

Toutes les tensions du Congo sont alors invitées à se réfugier et s'exprimer dans ces hauts lieux de la socialisation et de la communication que sont aujourd'hui les bars. Lieux où l'on chante les maux de la société et les événements politiques, lieux des commentaires et de la rumeur, lieux aussi où l'on se différencie du voisin, par la « sape » ou en buvant une bière plus chère. A moins que, préférant ne pas se confondre avec « le Peuple », on se rende dans des « nganda », bars plus cachés et plus onéreux (H. Ossebi).

M.-E. G.

Dossier thématique établi par Marc-Éric Gruénais



- Route bitumée
- Route de praticabilité permanente
- Voie ferrée
- Limite de région
- P Pétrole
- Zone inondable - marais